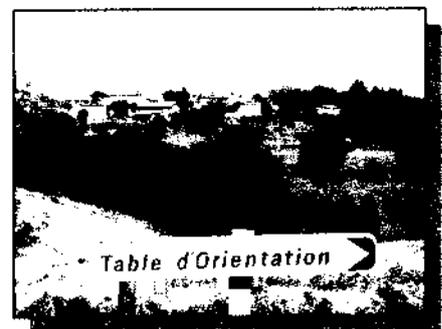


Jean Teste & Bernard Menier  
au nom de l'Association  
"Les Hameaux de la Vallée du Madet"  
Les Pierrys  
63160 Egliseneuve-près-Billom

à

Mesdames et Messieurs les Elus  
d'EGLISENEUVE-près-BILLOM



le 5 Novembre 2006

Mesdames et Messieurs les Elus,

Après avoir fait part à la **Commission Urbanisme** de nos inquiétudes au sujet de l'étude devant conduire à la mise en place du PLU, nous n'avons reçu à ce jour *aucune réponse concrète et aucun courrier*.

Nous sommes très surpris ayant assisté aux conseils municipaux durant toute l'année de constater l'absence totale d'échange entre les Elus et *le silence total sur le projet du PLU*, sujet, s'il en est, d'importance pour la commune !

Nous vous rappelons pourtant les termes de l'extrait du bulletin municipal(N°31, page3) :

«

Nous vous rappelons également les **Conditions de réussite d'un PADD**

↳ respecter aujourd'hui l'existant pour que soit harmonieux, tel est le sens du développement durable.

↳ faire évoluer le territoire en associant la croissance économique et sociale  
**au RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT.**

↳ favoriser la participation de tous les acteurs du territoire. La concertation est une démarche essentielle pour garantir un projet partagé et une implication des différents acteurs.

Doit-on donc imaginer que l'issue probable et finale d'un tel projet ne suscite pas plus de réaction ni d'action de la part des Elus ?

Peut-on malheureusement accepter qu'une telle décision soit prise lors d'un vote à majorité d'abstention ou de chaise vides ?

Ne pensez-vous pas que l'enjeu d'un tel projet nécessite une **mobilisation importante de tous** et notamment de vous, **les décideurs**, pour commencer à mettre en place *la concertation annoncée* et tant attendue ?

Nous pensons que tant que subsiste quelque inquiétude que ce soit, le projet ne peut être validé. C'est le cas aujourd'hui : inquiétude sur le règlement de la parcelle **IUAC** située sur le sectionnal des Maisons Basses, dans un site particulièrement préservé et qui a fait l'admiration de tous lors des journées Européennes du Patrimoine, et loin d'être uniquement ce que certain considère comme *«seulement un lieu de promenade agréable»*.

A vous les Elus de faire en sorte que ce projet deviennent celui de tous les habitants de notre commune et non un édit qui leur serait imposé sans dialogue avec la complicité de votre silence.

Veuillez agréer, **Mesdames et Messieurs les Elus**, l'assurance de nos considérations distinguées.

Jean Teste & Bernard Menier  
au nom de l'Association  
"Les Hameaux de la Vallée du Madet"



Source photographique : <http://membres.lycos.fr/mauricebeignier/> (avec son aimable autorisation)